

L'élaboration de la DSN sous PAYE FIRST

→ Objectifs et compétences visés

- Élaborer une Déclaration Sociale Nominative (DSN) mensuelle, événementielle
- La transmettre sur NET ENTREPRISE

→ Prérequis

- Connaître la gestion de la paye
- Maîtriser le logiciel PAYE FIRST

→ Public concerné

Membres du groupe informatique, dont gestionnaire de paie, assistant ressources humaines, responsable ressources humaines

→ Contenus

1- Présentation de la Déclaration Sociale Nominative :

- Contrôle du numéro d'affiliation aux différents organismes
- Calendriers de versement
- Présentation du paramétrage de la déclaration mensuelle avec les organismes URSSAF, prévoyance complémentaire et retraite
- Les déclarations remplacées
- Présentation des structures de la DSN

2- Préparer une DSN :

- Calcul des bulletins de paye
- Édition du journal des charges
- Contrôle du bordereau DUCS URSSAF avec le journal des charges
- Générer une DSN vide
- Préparer une DSN
- Les différents statuts de la DSN

3- Le Portail DSN NEXT :

- Présentation du portail
- Modifier la DSN réelle en DSN Test
- Contrôle de la DSN sur le portail avec les différentes structures prévoyance, mutuelle, retraite
- Contrôle des bases de cotisation
- Recherche d'un salarié
- Édition de la DSN
- Génération d'un fichier DSN
- Transmission du fichier DSN à NET ENTREPRISE

4- Corriger la DSN suite à un rejet de NET ENTREPRISE :

- Exemple : salaire brut négatif
- Exemple : ligne de cotisation manquante
- Réémission d'un fichier DSN
- Édition du bilan de contrôle

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé de principes
- Exercices pratiques sur ordinateur
- Travail sur données réelles
- Support de formation

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En inter

Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie (Hérouville-Saint-Clair)

Salle de formation : un poste de travail par stagiaire

Durée :

1 jour (7 heures)

Dates :

A définir

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Intervenant :

Maryvonne BAZIRET, Conseillère technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

Coût journée de 1 270 € pour un groupe
(soit par ex : 254 € par personne pour un groupe de 5 personnes)

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

